

# ***La Table de Cana***

## ***Pour un projet social renouvelé***

### **Notre environnement change et notre ambition demeure.**

Depuis la fondation de notre projet en 1985, l'exclusion n'a pas reculé. Elle s'est par certains aspects enkystée. Nous voyons autour de nous, des :

- Jeunes sans qualification, qui n'accèdent pas à une première expérience professionnelle
- Personnes qui subissent des discriminations du fait de leur âge, leur origine ethnique, leur culture, leur lieu d'habitation, leur sexe ou leur orientation sexuelle, leur passé judiciaire....
- Personnes licenciées, et durablement sans emploi qui ne parviennent plus à reconstruire un projet professionnel
- Personnes en précarité (logement, endettement)
- Personnes confrontées à des problèmes de santé lourds, mais compatibles avec un emploi adapté, et qui pourtant n'en trouvent pas
- Personnes qui malgré leur exclusion de la vie économique, se prennent en charge et veulent sortir de l'assistanat

Notre ambition est d'accueillir ces personnes là où elles en sont, et des les aider à trouver une véritable autonomie, sur le plan financier comme sur les plans humain et social grâce à une collaboration entre l'entreprise d'insertion la SA La Table de Cana et l'Association La table de Cana, qui l'a fondée et en détient la majorité du capital.

## I. NOS VALEURS

Nous ne voulons pas une société où les riches s'occupent des pauvres. Nous voulons une société où les riches et les pauvres s'entraident et vivent ensemble au service du bien commun.

- **La personne est au centre de notre projet**
  - Toute personne mérite respect et a sa place dans notre société
  - Toute personne est unique et riche de valeurs
  - Nous nous enrichissons de la différence de l'autre.
  - Nous voulons faire vivre une entreprise qui se développe dans la diversité et le partage.
  - Nous voulons faire vivre une entreprise économiquement saine qui intègre les dimensions de l'économique et du social.
- **La solidarité va de paire avec la responsabilité et le travail en équipe**
  - Nous voulons développer notre capacité à travailler ensemble, en nous appuyant sur les points forts de chacun.
  - Nous croyons à la performance collective plutôt qu'aux performances individuelles.
  - Nous reconnaissons aussi nos limites et nous acceptons de nous laisser aider.

### ***Notre action conjointe s'appuie sur***

- La transparence et une bienveillance réciproque
- Une attitude de respect et d'analyse de nos propres comportements
- Une écoute attentive de la parole de l'autre, et le souci de témoigner tout autour de nous de celle des exclus, en particulier de son dynamisme

## II. NOS MISSIONS

A ces personnes en situation difficile, nous proposons, grâce à l'entreprise, un contrat de travail dans le secteur concurrentiel, et nous apportons 4 **types de réponses** :

- une sécurisation financière par une rémunération régulière à minima celle du droit du travail
- Un environnement de travail humain, favorisant la stabilisation des personnes et l'émergence d'un projet personnel plus global
- Une expérience professionnelle en vue d'une qualification
- Un engagement à agir sur les freins à l'emploi par une coordination de nos actions avec celles des acteurs sociaux (logement, santé)

L'Association, garante de la pédagogie et du projet social, contribue à la bonne réalisation de ces actions. Elle assure une aide financière dans la limite de ses possibilités pour équilibrer ou développer les projets (rôle d'actionnaire majoritaire), mais aussi un appui ponctuel d'experts et une implication personnalisée auprès des personnes en insertion pour leur permettre une remise à l'emploi durable.

### III. Nos engagements

Ils se déclinent autour de quatre séries d'actions.

#### 1. Accueillir

- Présenter aux salariés rejoignant l'entreprise son projet social et ses valeurs. Leur proposer d'y adhérer et si besoin, les y aider.
- Evaluer leurs capacités (sociale, professionnelle, de mobilisation)
- Poser les bases d'un projet et d'un itinéraire de progrès avec la personne

#### 2. Soutenir

- Adopter une attitude positive, bienveillante, encourageante incitant la personne à se projeter positivement et à se mobiliser
- Avoir des encadrants et des bénévoles formés pour être en mesure de soutenir efficacement les personnes dans le respect de leur identité et de leur liberté.

#### 3. Accompagner

- Inciter à une démarche participative des personnes pour qu'elles construisent elles même leur projet et adhèrent à l'itinéraire qui les y conduira
- Mettre en place un parcours structuré progressif intégrant des outils facilitant le développement des savoir-être mais aussi des savoir-faire et les mesurer
- Rechercher systématiquement les points de progrès et de valorisation des personnes.

La mesure des progrès de chaque personne accompagnée se fait par un regard croisé de tous ceux mobilisés pour sa réussite.

#### 4. Qualifier

- Sur le plan professionnel : assurer la formation et les transferts de compétence sur le poste de travail et hors poste de travail pour développer les savoir-faire et les savoir-être
- Sur le plan social : faciliter l'accès aux droits des personnes (logement, ressources financières décentes, accès aux soins...) et favoriser le développement du lien social, si nécessaire, pour reconstruire un environnement relationnel favorable à l'insertion durable (rôle notamment de l'association)
- Sur le plan personnel : encourager à prendre des décisions en fonction d'un projet de vie progressivement découvert.

## IV. Nos moyens

Pour mener à bien notre mission nous mobilisons des leviers.

### 1. Dans l'entreprise, une expérience de travail qui comporte deux enjeux

- Être un tremplin, un sas vers l'emploi durable : ne pas installer la personne dans une position statique. Chercher en permanence la mobilisation de la personne, la dynamisation du parcours et évaluer régulièrement l'avancement des conditions de réalisation de son projet personnel. Le faire évoluer en tant que de besoin
- Solliciter de manière régulière la personne pour la mettre progressivement dans des conditions de productivité attendues par le marché. Déléguer tout ce qui peut l'être raisonnablement au salarié en l'amenant à la limite de ses compétences, tout en évitant de le mettre en échec.

### 2. Un accompagnement socioprofessionnel assuré conjointement par l'entreprise et l'association en

- Prenant en compte la dimension personnelle de chaque personne pour adapter l'accompagnement proposé
- Libérant du temps au salarié afin qu'il bénéficie des outils hors poste de travail mis à sa disposition notamment par l'association
- Analysant régulièrement nos pratiques et les confronter à celles opérantes dans d'autres structures (en particulier du réseau Table de Cana) pour les faire évoluer si nécessaire

### 3. Une insertion durable et équilibrée

- Être attentif à l'existence ou à la possibilité pour la personne de créer ou recréer un réseau relationnel facilitant sa réinsertion
- Agir sur l'ensemble des freins (logement, santé) sans restreindre notre démarche à la seule optique d'insertion professionnelle. C'est le rôle notamment de l'Association.
- Passer le relais à l'Association pour maintenir le contact, voire le suivi de la personne, au-delà de la sortie de l'entreprise et contribuer aussi au maintien dans l'emploi au moins 6 mois pour réussir son intégration professionnelle.

## Conclusion

Rejoindre le projet en qualité de salarié de l'entreprise ou de bénévole de l'association, c'est aussi endosser à titre personnel un rôle de témoin pour faire bouger la société sur ses visions et ses craintes, souvent erronées, des critères d'inemployabilité. Le salarié et le bénévole ont donc un rôle actif pour lutter, parfois vis-à-vis d'eux-mêmes et vis-à-vis des autres contre ces représentations et tenter de les bousculer.

Le projet Table de CANA, modestement mais à sa juste place, se veut le témoin, aux yeux du monde, de rapports sociaux réciproques fraternels et porteurs d'espoir.